



Etudiant.es du programme du Certificat de droit transnational (CDT/CTL)

## **INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS SEMESTRIELS ET ANNUELS 2021-2022**

Chère Etudiante, cher Etudiant,

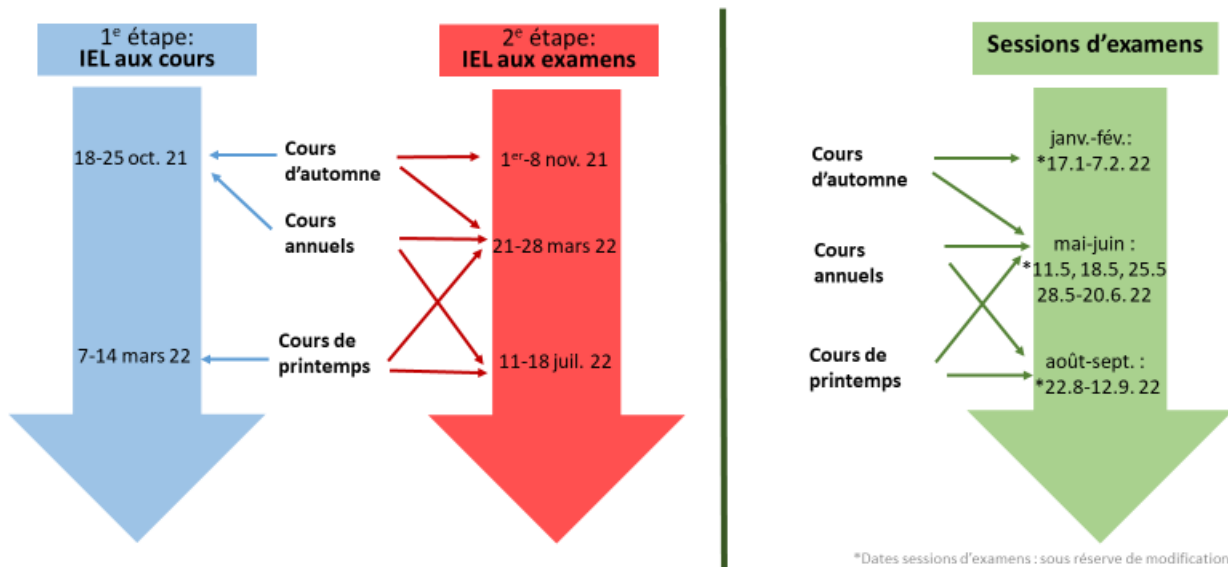
Le formulaire d'inscription aux cours doit être complété en tenant compte des directives suivantes de la Faculté :

### INSCRIPTION AUX COURS

L'inscription au cours est la condition préalable et nécessaire à l'inscription à l'examen correspondant. Vous n'êtes pas obligé.e de vous inscrire à tous les examens pour lesquels vous aurez effectué une inscription au cours. Dès l'ouverture des inscriptions en ligne, un message automatique est envoyé sur votre adresse courriel universitaire. Pour accéder au formulaire en ligne, vous vous connecterez sur le portail à l'adresse <http://portail.unige.ch> avec votre identifiant et votre mot de passe.

### DELAIS

2021-2022: Inscription en ligne (IEL) / Dates sessions d'examens  
[portail.unige.ch](http://portail.unige.ch)



**Attention : aucune inscription tardive** ne sera admise, sauf motifs exceptionnels et attestés !  
Ne pas confondre l'inscription en ligne *IEL* du portail et MOODLE !

Inscription aux cours du semestre d'automne :

Permet l'inscription ultérieure aux examens de la session de janvier-février et/ou de la session de mai-juin.

Inscription aux cours annuels et du semestre de printemps : Permet l'inscription ultérieure aux examens de la session de mai-juin et/ou de la session d'août-septembre.

## ETUDIANT.E EN SÉJOUR DE MOBILITÉ À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Si vous effectuez un séjour de mobilité à Genève et êtes aussi inscrit.e au CDT/CTL, un deuxième formulaire d'inscription « Mobilité » aux cours est disponible en ligne. Sur ce formulaire, vous pourrez vous inscrire aux cours que vous souhaitez suivre en plus de ceux choisis pour le programme du CDT/CTL.

**Attention :** vous vous inscrirez à un cours soit en utilisant le formulaire CDT/CTL, soit celui de la Mobilité, le même cours ne pouvant pas figurer sur les deux formulaires, sauf si vous n'êtes pas encore sûr de la répartition des examens entre les deux programmes. Seuls les cours inscrits dans le formulaire du CDT/CTL sont pris en compte pour l'obtention du Certificat.

## REPORT DE NOTES MAITRISE/CDT

Lors de chaque période d'inscriptions et au plus tard pour la dernière session d'examens avant obtention du Certificat, l'étudiant.e genevois.e poursuivant en parallèle une Maîtrise en droit peut reporter, dans le programme du CDT/CTL, les crédits et les notes obtenues pour un maximum de deux enseignements acquis dans le cadre de son programme de maîtrise. Pour reporter la note d'un programme vers l'autre, vous devrez compléter le formulaire « *Demande de report de notes CDT/CTL-Maîtrise* », disponible uniquement sur Internet à l'adresse <https://www.unige.ch/droit/etudiants/maitrise/telechargements/> au plus tard à la date de clôture de chaque période d'inscription aux examens. Moyennant le respect de cette procédure, le/s report/s sera/seront mentionné/s sur le relevé de notes de la session en cours.

### **Attention :**

Lors de l'inscription en ligne IEL aux examens, vous vous inscrirez au cours que vous comptez faire figurer dans les deux programmes soit en utilisant le formulaire CDT/CTL soit celui de Maîtrise.

## INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les formulaires d'inscription aux examens, qui requerront aussi une action de votre part, seront disponibles en ligne à l'adresse <http://portail.unige.ch> dans les délais susmentionnés.

Le Secrétariat des étudiants de la Faculté se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Lundi, mercredi, jeudi de 10h15 à 12h15 et mardi de 14h à 16h.

Le Doyen